



MARS 2026,
VOTRE NOUVEAU
CONSEIL
MUNICIPAL
EST INSTALLÉ.



Chères Chaillevettones, chers Chaillevettons, chers amis,

Je tiens à vous remercier pour votre taux de participation lors des élections municipales à plus de 68 %, bien au-dessus de la moyenne départementale et nationale. C'est une victoire pour la démocratie et un signe de la confiance accordée aux élus locaux.

Je remercie toute mon équipe pour leur engagement, leur travail, leur soutien, leur confiance.

Je salue chacun des candidates et candidats à cette élection.

Chacun aura sa place dans les commissions et au conseil municipal afin d'y exprimer sa voix, ses idées et participer à son niveau d'investissement.

La campagne est maintenant terminée et je souhaite des relations cordiales et constructives dans notre travail pour faire progresser Chaillevette.

Être maire est une fonction exigeante que j'ai pleinement mesurée durant ces deux années passées. L'engagement et la détermination me porteront durant ce nouveau mandat. Je continuerai d'être disponible et à l'écoute de chacun sans distinction et pour l'intérêt général.

Chaque agent territorial est important pour la collectivité. Être attentif aux agents, c'est être attentif au fonctionnement essentiel de la commune. Nous serons donc présents aussi pour chacun d'entre eux.

L'évolution, la progression, le dynamisme et la défense des intérêts de Chaillevette resteront nos priorités. Par mon élection de 4^{ème} déléguée communautaire, la commune aura une meilleure représentation au sein de la CARA.

Il nous reste encore beaucoup à faire, et le travail ne manquera pas.

Comptez sur nous pour œuvrer pour vous, et avec vous.

Bien à vous,
Angèle Bazin,
Maire de Chaillevette

➔ Les Adjoints et Conseillers municipaux délégués

Bruno ELINGUEL 1^{er} adjoint

Voirie, réseaux, bâtiments
Permanence le vendredi de 14 h à 17 h

Patricia SALA-PILET 2^{ème} adjointe

Urbanisme et environnement
Permanence le lundi de 14 h à 17 h

Daniel BOURDON 3^{ème} adjoint

Vie locale, action sociale, affaires scolaires et animation
Permanence le jeudi de 14 h à 17 h

Hélène SALMON 4^{ème} adjointe

Communication-information, Vie associative,
Tourisme et Culture
Permanence le mardi de 14 h à 17 h

Charly FAISSEAU conseiller délégué pour
l'enfance, jeunesse
(Conseil Municipal des Jeunes / Projet parentalité)

Corinne BOSSUET conseillère déléguée au
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



VOIRIE ET ESPACES VERTS

Les travaux d'enfouissement de réseaux continuent et nous abordons la fin de la première tranche avec la réouverture de la rue du Château d'eau, rue de la Brousse jusqu'à la rue de Beauregard.

Le début de la seconde tranche entre la rue de Beauregard et la rue des 3 Moulins est prévue à partir du 13 avril. En conséquence, la rue de Paterre sera interdite aux camions pendant ces travaux. Des déviations seront mises en place en amont des travaux en lien avec l'entreprise de travaux publics. Nous comptons sur la civilité de chacun pour les respecter.

Vos trottoirs en ce printemps : les services techniques espaces verts sont quotidiennement à pied d'œuvre pour entretenir et améliorer notre cadre de vie naturel. Il doit cependant être rappelé que **chaque habitant reste responsable de l'entretien du trottoir et des caniveaux devant son habitation** selon l'arrêté municipal n°2019-06-001 en date du 5 juin 2019.

Bruno ELINGUEL



FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE

Nous savons que l'Éducation nationale ferme une classe à la rentrée prochaine en raison de la baisse importante des effectifs. Ils sont en effet passés sous le seuil des 90 élèves.

Dès que cette éventualité a été connue, la municipalité a pris contact avec les services concernés pour demander le maintien de cette classe et l'observation de l'évolution des effectifs pendant un an.

Malgré cela la fermeture a été confirmée en même temps que le constat démographique à la baisse.

Madame la Maire a obtenu que ce ne soit pas une classe maternelle qui ferme mais plutôt une élémentaire, ce qui permet d'assurer les rentrées futures de jeunes enfants ainsi que le maintien du poste d'ATSEM. Il convient de préciser, pour rassurer les familles, que le taux moyen d'encadrement en prévision pour 4 classes restera néanmoins correct.

Ainsi en fonction des inscriptions, les prévisions de répartitions des effectifs de l'Education nationale pour la rentrée prochaine seraient les suivantes :

- Classe 1 : 22 élèves (PS 8 - MS 14)
- Classe 2 : 20 élèves (GS 9 - CP 11)
- Classe 3 : 22 élèves (CE1 12 - CE2 10)
- Classe 4 : 25 élèves (CM1 11 - CM2 14)

Les inscriptions restent en cours; c'est pourquoi afin de garantir cet effectif prévisionnel, nous invitons les familles à se rapprocher de l'école pour finaliser les inscriptions et ces prévisions.

Pour conclure, une fermeture de classe n'est jamais une bonne nouvelle pour l'avenir. Aussi nous comprenons et soutenons les actions des parents d'élèves (pétition, banderole, articles de presse...)

Daniel BOURDON



COMMUNICATION-INFORMATION

La municipalité dispose de plusieurs moyens de communication et d'information : outre les publications papier telles que le Chaill'Info,

le bulletin municipal semestriel, les panneaux informationnels (affichage, lumineux, borne tactile), le site de la mairie en cours de mise à jour est consultable :

<https://www.chailllevette.fr/>

La commission information-communication vous consultera et étudiera l'évolution possible.

Nous diffusons aussi sur la page Facebook de la mairie : chailllevette.fr ainsi que via l'application ILLIWAP.



Cette application pour smartphone est simple d'installation et d'utilisation.

Elle permet de recevoir en temps réel des informations sur l'actualité de la commune, des vigilances ou des alertes directement sur votre smartphone.

Vous pourrez aussi participer à la vie citoyenne en répondant aux sondages qui vous y seront proposés.

C'est gratuit, sans publicité, sans inscription préalable.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur votre Google Play (Android) ou votre Apple Store (iOS). **Taper Illiwap** dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, **cliquez sur le bouton « Installer »** pour télécharger l'application sur votre smartphone.

Ouvrir ensuite l'application, puis taper le nom de la commune dans la barre de recherche. Vous allez trouver la station avec son logo.

Cliquer SUIVRE : vous êtes abonné au fil d'actualité ! Vous recevrez ensuite les actualités via une notification. Alors n'attendez plus ! Téléchargez ILLIWAP !

En cas de difficulté, n'hésitez pas à me contacter.

A votre écoute pour relayer les informations de la commune et ses associations, mettre en valeur la vie locale et faire évoluer nos outils de communication en fonction des besoins des habitants.

Hélène SALMON



PROJETS LAGUNAGE ET JARDINS DE PLUIE

La municipalité travaille actuellement avec l'UNIMA (Union des marais de la Charente-Maritime) et la CARA sur l'avancée du projet

de lagunage situé entre la rue du Chemin Vert et la rue des Fontaines. Ce projet permettra la restauration des réseaux hydrauliques des marais.

Il s'agit actuellement d'analyser les résultats concernant les sols, la faune et la flore. Une visualisation du site à partir de photographies par drone a été effectuée.

En ce qui concerne les jardins de pluie, la CARA et la municipalité collaborent actuellement à l'avant-projet qui sera présenté en commission municipale pour discussion et avis. Nous communiquerons ensuite largement auprès des conseillers municipaux et de la population.

Patricia SALA-PILET



MOT DE VOTRE CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

AU CCAS

Succédant à M. CHOCHOY depuis le mois de décembre, je prends aujourd'hui mes

fonctions de déléguée au CCAS.

Toutes les classes sociales, toutes les générations peuvent être touchées par une circonstance de vie particulière. Je suis donc à votre disposition, en permanence à la mairie, sur rendez-vous.

N'hésitez pas me contacter via la mairie pour évaluer ce dont vous auriez besoin et s'efforcer d'y répondre du mieux possible. Afin de mieux anticiper les besoins d'aide des personnes fragiles et isolées pour cet été, je vous invite à vous faire connaître auprès de la mairie.

Bien sûr la confidentialité est de rigueur, elle vous est assurée. Bien à vous,

Corinne BOSSUET

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Présidente de chacune des commissions :

Mme Angèle BAZIN

Commission des finances :

M. Bruno ELINGUEL, Mme Muguette ELINGUEL, Mme Patricia SALA-PILET, M. Daniel BOURDON, Mme Hélène SALMON et M. Franck BREMENT

Commission d'appel d'offres :

M. Bruno ELINGUEL, Mme Patricia SALA-PILET et Mme Marie SENNELIN.

Commission voirie, réseaux, bâtiments :

M. Bruno ELINGUEL, M. Philippe PICHON, M. Quentin OGER, M. Mathieu CARROUX, Mme Sylvie CANDALON et M. Franck BREMENT.

Commission vie locale, action sociale, animation :

M. Daniel BOURDON, Mme Hélène SALMON, Mme Corinne BOSSUET, M. Philippe PICHON, Mme Muguette ELINGUEL et Mme Valérie PINTAPARIS.

Commission scolaire :

M. Daniel BOURDON, Mme Patricia SALA-PILET, M. Charly FAISSEAU, Mme Hélène SALMON, Mme Aurélie CANDALON et Mme Marie SENNELIN.

Commission jeunesse et sport :

M. Charly FAISSEAU, Mme Corinne BOSSUET, M. Daniel BOURDON, Mme Aurélie CANDALON, M. Quentin OGER et M. Jehan Benjamin TARAIN.

Commission information-communication, vie associative, tourisme et culture :

Mme Hélène SALMON, M. Daniel BOURDON, Mme Corinne BOSSUET, Mme Muguette ELINGUEL, Mme Sylvie CANDALON et M. Jehan Benjamin TARAIN.

Commission urbanisme-environnement :

Mme Patricia SALA-PILET, M. Quentin OGER, M. Jérôme MERRY, Mme Aimée HUET, M. Mathieu CARROUX et Mme Valérie PINTAPARIS.

FINANCES DE VOTRE COMMUNE

En cette période de préparation du budget annuel, nous pouvons constater une trésorerie saine pour préparer et présenter le prochain budget.

En effet, la municipalité est vigilante à la meilleure couverture des dépenses en fonction des besoins de fonctionnement et d'investissement.

Nous veillons particulièrement à assurer les meilleures sources de financement pour les dépenses destinées à anticiper et préparer l'avenir de la commune et ses habitants.

Certes, réaliser les projets de notre municipalité coûte mais les subventionnements obtenus par de **sérieux montages de dossiers permettent in fine de réduire les coûts pour la commune.**

Ce fut le cas pour le city stade des jeunes où le reste à charge a été de 26 440,42 € pour un investissement de 114 067,20 €.

C'est également le cas pour la rénovation énergétique de l'école avec un reste à charge de 148 756,28 € quand l'investissement total est de 701 025,71 € H.T.

C'est enfin ce qui est prévu pour la future construction du pôle santé estimé à 1 146 964,56 € T.T.C. mais pour lequel la vente de la maison, celle des terrains et les subventions conduiront à un reste à charge actuellement évalué à 126 495,50 € (sans compter le montant du fond de concours à préciser).



Les subventions n'étant versées qu'après la réalisation des travaux, nous pouvons certes être conduits à effectuer des prêts relais mais ils sont ensuite remboursés une fois les travaux terminés et les subventions versées.

De ce fait, la gestion des finances d'une municipalité est spécifique.

La maire et les adjoints.

REPAS DES AINÉS EN FÉVRIER

Comme l'annonçait délicatement l'invitation à ce repas annuel « **Au-delà du plaisir de la table, ce repas était avant tout une occasion de se retrouver, d'échanger et de célébrer ensemble de précieux instants de convivialité.** »



Et la promesse a été tenue !

Le 21 février, 140 convives se sont réunis pour partager ce moment chaleureux et festif avec les aînés de la commune. Les papilles étaient à la fête elles aussi ; le menu a été très apprécié avec une mention particulière pour le sauté de sanglier façon grand veneur d'un fondant remarquable.

BRAVO à Fabrice et Lolotte qui ont régalé l'assemblée !

Les musiciens, au saxophone et à l'accordéon, ont su réveiller les souvenirs par un remue-méninge musical de chansons et airs entraînants. Et très vite, la piste de danse s'est animée pour le plaisir de tous. **Enfin, un clin d'œil tout particulier à Renée Guérin et André Belfort, aînés du jour pour leur sourire et l'énergie sur la piste au bras d'Angèle Bazin.**

BALADES À TRIPORTEUR

Grace au partenariat entre le CCAS, l'Heure Civique et Malakoff Humanis, les balades en triporteur pour les aînés ou toute personne sortant peu reprennent !

Plusieurs dates sont d'ores et déjà prévues, mais des ajustements restent possibles selon les envies, car un triporteur est désormais à notre disposition pour quelques mois.

Aussi n'hésitez pas à contacter l'Heure Civique au 07.82.54.06.58 pour vous inscrire ou partager vos souhaits.

Pour encore plus de convivialité, chacun peut accompagner les balades à vélo.

A noter dans vos agendas : le 25 juin, deux triporteurs seront de sortie pour la journée, mais sans esprit de compétition, juste pour le plaisir !

CHASSE AUX ŒUFS EN AVRIL

Autre rendez-vous attendu : la chasse aux œufs organisée par le comité municipal d'animation de Chaillevette (C.M.A.C.).

Elle s'est déroulée le 5 avril, en toute simplicité, dans le magnifique parc des Fontaines sous une belle matinée printanière.

Nous remercions les parents pour leur présence et une mention spéciale aux enfants pour leur bel esprit de partage de la récolte finale !

Découvrez les prochaines animations du C.M.A.C. dans l'agenda des mois à venir.



L'APE FAIT SON GRAND RETOUR !

L'Association des Parents d'Élèves est heureuse d'annoncer la reprise de ses activités au sein de l'école.

Une nouvelle équipe, dynamique et motivée, s'est constituée avec l'envie de faire vivre l'école, de soutenir les projets pédagogiques et de créer des moments conviviaux pour les enfants et leurs familles.

L'APE invite chaleureusement tous les parents qui le souhaitent à rejoindre l'aventure et à participer, chacun à son rythme, à la vie de l'association.

Le premier rendez-vous est fixé au 26 juin prochain pour la fête de l'école.



(Sur la photo, de gauche à droite : ROBERT Clémentine - trésorière - DIET Julie, présidente - MAZEAU Gwendoline, secrétaire)



LES GALOP'CHAILLENAUX

La saison 2026 est lancée depuis janvier avec la Galette des adhérents le 14 janvier, suivie de la magie de la Maline s'illumine lors de la marée d'équinoxe

du vendredi 20 mars à... 6h00 du mat'. Même, et malgré un coeff. de 104 cette marée est très peu montée mais le lever de soleil sur le marais noyé a été encore une fois magique. Les 40 participants ont pu apprécier le confort de notre nouvelle cabane !

Nous vous rappelons nos prochains rendez-vous où vous serez les bienvenus... surveillez les affiches disséminées dans nos commerces locaux, Coop, Boulangerie, Poste, Salon de Coiffure ainsi que sur ILLIWAP et le panneau d'affichage de la Mairie.

Rappel des événements au port de Chaillevette pour ce premier semestre :

> le samedi 2 mai : Grand rassemblement de 150 Motobécanes, des Vieux Volants du Pays Royannais, repas musical, Marché d'artisans d'art, bal musette rétro rock n'roll. La projection du film moyen métrage est reportée au vendredi 10 juillet lors de la Fête des Huîtres !

> le dimanche 7 juin : Brocante Solidaire avec Récup'Mada, Nos adhérents ont l'avantage exclusif d'avoir les infos avant tout le monde et d'être prioritaires pour les réservations et aussi d'avoir un bonus prix lors du concert de l'Huître Mélomane = 12 € au lieu de 15 €... et d'être les V.I.P. lors de nos Impromptus organisés spécifiquement pour eux... Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre vous ne le regretterez pas !

Infos / Renseignements : François de SARIAC, Porte-Parole des Galop'Chaillennaux 06 84 0514 80

ou lesgalop'chailleaux@gmail.com...

Cette adresse peut vous permettre de nous envoyer la vôtre si dans un premier temps vous voulez n'être que « sympathisant ». Vous recevrez nos messages d'information. ET il y aura des surprises dans le deuxième semestre... alors... alors à vous de jouer !



Les Galop'Chaillennaux jette la Chaille dans le Ch'nau !



VENTE de MUGUET



Au profit de l'association :

MATTEO et ses Ballons

Boulangerie CHAILLEVETTE

CHATRESSAC café

Rond-point de Chaillevette : aire de covoiturage



INFORMATIONS : tél 06.31.67.00.29

CHAILLEVETTE, PRÉSENTE POUR LES 150 ANS DE LA LIGNE FERROVIAIRE.

Cette année est celle des 150 ans de la ligne ferroviaire Saujon-La Tremblade devenue aujourd'hui :

« le Train des Mouettes ».

Toutes les communes sur le trajet ont été sollicitées pour s'impliquer dans l'événement qui va se déployer entre juin et septembre-octobre. **Que Chaillevette ait sa place et soit visible dans le programme nous est apparu essentiel** : aussi, outre la découverte de la gare et du dépôt ferroviaire, nous avons proposé de nous engager dans ces deux projets :

- **Un spectacle vivant suivi d'une soirée guinguette le 27 juillet** au Parc des Fontaines. La mise en place d'une ligne spéciale nous a été accordée. C'est aussi grâce au soutien financier de la **CARA et du CMAC** que nous pourrions bénéficier de la prestation culturelle, joyeuse et festive de la compagnie cyclo théâtrale « Les Gaillardes » soutenue par le département. Mais, nous vous en dévoilerons plus en juillet...

- **Une exposition au temple pour les journées du patrimoine** sur « le train, l'ostréiculture d'hier à aujourd'hui ». **Merci de nous aider en partageant avec nous des photos ou des cartes postales sur ce thème.**



Jeudi 16 avril : Ouverture de la saison 2026 du Train des Mouettes. La circulation reprend du jeudi au dimanche, puis tous les jours à partir du 02 juillet.

Du 25 au 28 juin le Train des Mouettes célèbre les 150 ans de la ligne ferroviaire ; animations costumées, circulations spéciales, démonstrations ferroviaires seront à découvrir... Informations sur : www.traindesmouettes.fr

CHAILLEVETTE, VILLAGE D'ACCUEIL POUR LA REMONTÉE DE LA SEUDRE

Pour cet événement de la CARA, fin août, notre commune sera **Village d'Accueil**.

Un marché de producteurs sera installé au **Parc des Fontaines** et l'accueil des participants sera très conséquent **au Port de Chaillevette** : 550 cyclistes, 700 Marcheurs, les kayaks.

Avec les élus et ses adhérents, le CMAC sera à la manœuvre mais aura besoin de renfort afin de réunir les 40 bénévoles nécessaires pour assurer l'accueil, le ravitaillement, le stationnement kayaks, faire partir les groupes, ouvrir les huîtres, etc.

Toutes les bonnes volontés ayant à cœur que Chaillevette réussisse ce Challenge fédérateur sont les bienvenues : associations, jeunes du CMJ, habitants de la commune...

Vous pouvez d'ores et déjà vous signaler auprès de la municipalité, des élus, du CMAC ou de l'Heure Civique. GRAND MERCI à vous.



SORTIES CULTURELLES

THÉÂTRE À CHAILLEVETTE AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF

La Compagnie JOCRISSE présente

ÉLÉMENT SONGE, MON CHER GASPARD !

Une pièce de Carole Princelle et Laurence Joguet

SAMEDI 30 MAI à 20h30
SALLE DES FÊTES de CHAILLEVETTE

Spectacle au profit de l'association « le sourire de Kélya »

renseignements / réservations 06.99.40.46.81
Adultes 12 euros / 12-18 ans 6 euros / 12 ans gratuit

CARA : EXPOSITION VINCENT MUNIER 2026

À partir du samedi 4 avril et jusqu'au dimanche 1^{er} novembre 2026, la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique nous invite à découvrir **l'exposition, « l'Art de la Patience »** à la maison des Douanes de Saint-Palais-sur-Mer. Photographe animalier de renom, Vincent Munier nous emmène des forêts vosgiennes aux terres glacées de l'Arctique, à la rencontre d'animaux fascinants comme la panthère des neiges ou le loup.

A travers de grands clichés spectaculaires et une ambiance immersive, **c'est un voyage poétique où le silence et la nature reprennent toute leur place, qui nous attend.**

La Maison des Douanes PRÉSENTE L'EXPOSITION

Vincent MUNIER
L'ART de la PATIENCE

DU 4 AVRIL AU 1^{er} NOVEMBRE 2026

DOUANES

EXPRESSION DES LISTES CONSTITUÉES



A vos côtés nous restons engagés et à votre écoute

L'équipe **LE VILLAGE VOUS APPARTIENT..**

+33 6 08 80 27 87 | levillagevousappartient@gmail.com | [levillagevousappartient](https://www.levillagevousappartient.fr)

Nous vous informons que l'installation du nouveau conseil municipal s'accompagne d'une **nouvelle composition des équipes au sein des différentes commissions.**

Nous souhaitons donc vous présenter cette répartition, en rappelant que **l'équipe minoritaire dispose d'un seul siège par commission.**

- ♦ **Franck BREMENT** : « Finances » & « Voirie, Réseaux, Bâtiments »
- ♦ **Valérie PINTAPARIS** : « Vie Locale, Action Sociale, Animation » & « Urbanisme, Environnement »
- ♦ **Jehan-Benjamin TARAIN** : « Jeunesse, Sport » & « Information, Communication, Vie Associative, Tourisme, Culture »
- ♦ **Marie SENDELIN** : « Appels d'offres » & « Vie Scolaire »

Même si les dernières élections ont redistribué les cartes, notre priorité reste inchangée : **placer l'intérêt des Chaillevettones et des Chaillevettons au centre de nos préoccupations.**

Notre état d'esprit demeure le même : nous impliquer avec détermination et rigueur afin de proposer des alternatives constructives, avec un objectif clair — **contribuer au meilleur résultat possible pour notre commune.**

Qu'on se le dise : « **Nous conservons notre identité, nos valeurs et notre indépendance** » !



LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES TERMINÉE, QUE DEVIENNENT LES RÉSEAUX DE LA LISTE QUI A ÉTÉ CONDUITE PAR ANGÈLE BAZIN ?

Après une élection municipale, il est possible de conserver sites internet et réseaux sociaux de campagne à condition d'en changer l'usage. Élus, nous ne pouvons pas continuer la propagande électorale après le scrutin, ni utiliser ces supports à des fins de promotion personnelle en vue d'une future élection.

Il reste permis de transformer les comptes en outils d'information communication sur l'action municipale, annonces publiques, activités locales. Il est possible aussi :

- ➔ **de conserver les pages existantes** (Facebook, Site Web) si elles deviennent des supports d'information des élus;
- ➔ **d'archiver ou laisser accessibles** les contenus de campagnes passées.

En ce qui concerne les pages Facebook, Instagram et le site de notre liste « OsonsPourVous-Continuons » nous avons choisi de les laisser visibles mais de ne pas les remettre en avant activement. Il est important en effet qu'il y ait **une séparation claire entre ces « comptes politiques » de campagne électorale passée et les outils institutionnels de communication-information de la mairie.**

Notre objectif reste de nous consacrer à **travailler activement et concrètement**, à mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus.



FÊTE FORAINE DE CHAILLEVETTE 🎪

Les 8, 9 et 10 mai 📅

OFFRE EXCEPTIONNELLE !

🎪 Pour 1 place achetée sur un manège enfant,
🎁 1 place OFFERTE 🙌 Sur présentation de ce bon

👨‍👩‍👧‍👦 Venez en famille profiter des attractions !

LES ANIMATIONS À VENIR

MAI

1 mai :
Vente de muguet au profit de **Mattéo et ses ballons**
2 mai :
Rassemblement de 150 Motobécanes, des Vieux Volants, repas musical, Marché d'artisans d'art, **(Les Galop' ChaillennauX)**
8 / 9 et 10 mai :
Fête foraine
8 mai :
Grande brocante de **La Santonine**
16 mai :
Soirée Karaoké année 80 du CMAC
30 mai :
Soirée théâtre (Le Sourire de Kelya)

JUIN

7 juin :
Brocante Solidaire **(Récup'Mada)**
14 juin :
Balade à moto solidaire **(Le sourire de Kelya)**
16 juin :
Soirée coupe du Monde avec le **CMAC**
20 juin :
Observation lunaire avec **Univers Astro**
21 juin :
Fête de la musique Place de Chatressac **avec le Chatressac Café**
25 juin :
Grande journée triporteurs et vélos **(Heure Civique)**

JUILLET

10 juillet :
Fête des Huîtres **(Les Galop' ChaillennauX)**
14 juillet :
Fête place de Chatressac
27 juillet :
19h Spectacle vivant de la compagnie « les Gaillardes » au Parc des Fontaines **(partenariat mairie - CARA - CMAC)** avec Guinguette en soirée

AOÛT

22 août :
Langoustinade de **La Santonine**
23 août :
Éclade du **CMAC**
29 août :
Remontée de la Seudre **(Chailllevette village d'accueil)**

SEPTEMBRE

26 et 27 septembre :
Chaill'Stock 2026

OCTOBRE

25 octobre :
Marche solidaire Octobre Rose **(CMAC)**

NOVEMBRE

9 novembre
Marché d'automne de **La Santonine**
15 novembre :
Movember, parcours solidaire et soirée Cassoulet **(CMAC)**
28 novembre :
Répétition CARAVOX

DÉCEMBRE

4 et 5 décembre :
40 ans du Téléthon **(Le sourire de Kelya et Mattéo et ses ballons)**
6 décembre :
marché de Noël du **(CMAC)**
11 décembre :
Noël des enfants



CARAVOX c'est le chœur mixte d'enfants du Pays Royannais pour les 9-13 ans. Les auditions et répétitions ont lieu 1 samedi par mois dans les communes de la CARA.

Des jeunes peuvent encore s'inscrire jusqu'en octobre.

Contactez
CARAVOX.MAN.TF
07 80 96 86 17

ENCART VIGILANCE

ATTENTION aux démarchages téléphoniques frauduleux ou abusifs

Nous avons connaissance d'un démarchage téléphonique auprès d'habitants de la commune au nom d'une entreprise énergétique qui s'adresse aux propriétaires de maisons. Votre interlocuteur propose de vous mettre en lien avec un « expert de votre commune ». Cela est totalement FAUX, la municipalité dément toute implication et il serait très imprudent de donner suite. Nous conseillons donc la plus grande vigilance.